



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réservé
au
Moniteur
belge



23115197

28 AOUT 2023

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0500 796 350**

Nom

(en entier) : **M.A.C.2**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **Avenue Belle Vue 109 - 1410 Waterloo**

Objet de l'acte : Transfert du siège social, démission, nomination

Extrait du Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/08/2023:

1. L'assemblée décide de transférer, à partir du 16 août 2023, le siège social de l'Avenue Belle Vue 109 à 1410 Waterloo vers l'Allée Johannes Tinctoris 1 à 1400 Nivelles
2. L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Madame Claudia Lothin du poste d'administrateur à la date du 31.12.2023

L'assemblée nomme à l'unanimité:

Monsieur Freddy Vandecasserie au poste d'administrateur à partir du 01.08.2023

Monsieur Paul-Louis Druart au poste d'administrateur à partir du 01.08.2023

Monsieur Jean-Noël Druart au poste d'administrateur à partir du 01.08.2023

Les mandats sont exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

3. L'assemblée décide de conférer un pouvoir particulier à Madame Stéphanie Stroïnovsky, administrateur de la SRL VS FIDUCIA, ayant son siège social à 1410 Waterloo, Chaussée de Bruxelles 165/79 aux fins de faire toutes déclarations et d'accomplir toutes formalités et démarches qui pourraient résulter des décisions qui précèdent, notamment auprès de la Banque Carrfour des Entreprises, des guichets d'entreprises, du greffe du Tribunal de l'entreprise, des services de l'administration sociale, fiscale ou de toutes autres administrations.

Pour extrait conforme

Stéphanie Stroïnovsky
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).